

Viticulture

PACA

n°18
18 juillet 2023



Référent filière & rédacteur

Florine Thevenot

Chambre d'Agriculture de Vaucluse
florine.thevenot@vaucluse.chambagri.fr

Directeur de publication

André BERNARD

**Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur**

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
bsv@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

**Service régional de l'Alimentation
PACA**

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

Phénologie

- [Grenache](#) : quelques jours de retard / 2022, proche de 2020

Maladie

- [Oïdium](#) : réaliser les bilans en secteurs tardifs
- [Mildiou](#) : évolution variable des symptômes sur grappe
- [Black rot](#) : peu d'évolution sur grappe.
- [Flavescence dorée](#) : 3^{ème} traitement obligatoire du 12 au 26 juillet.

Ravageurs

- [Vers de la grappe](#) : réaliser les bilans de fin de 2^{ème} génération sur les secteurs tardifs. Premiers papillons G III piégés en secteurs précoces.
- [Pyrale du Daphné](#) : vol localement en augmentation dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône. En baisse dans le Var.

Information

- [Rencontres nationales Dephy viticulture](#)

Réglementaire

- [Note technique nationale](#)



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA



Stade L: Fermeture de la grappe



Stade L: Début véraison



Stade L: 25 % véraison

Photos CA84

Grenache

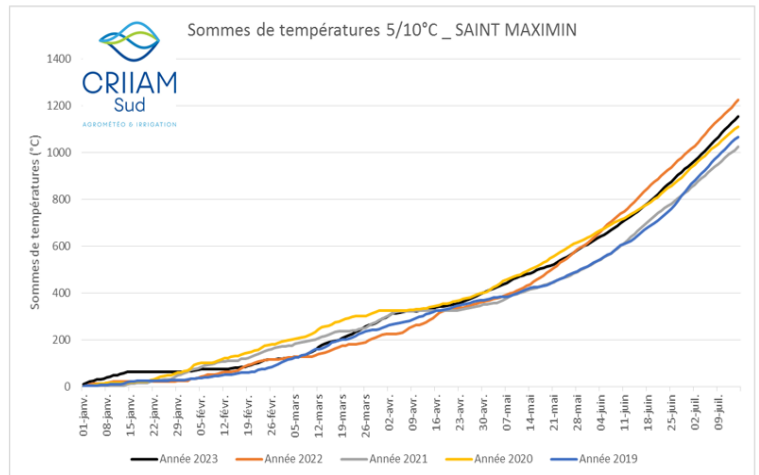
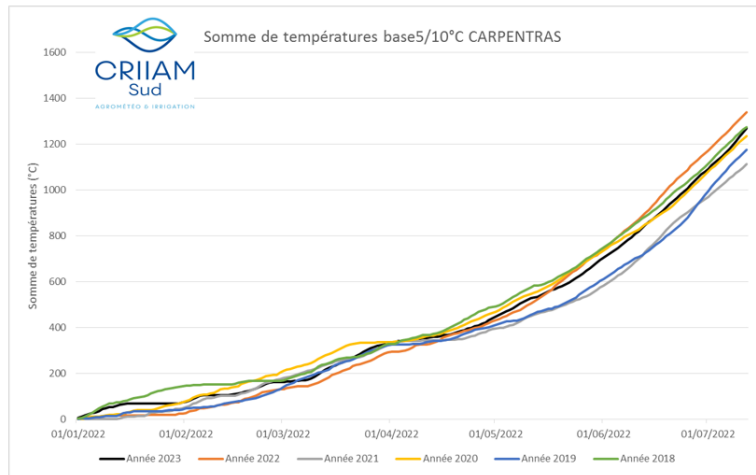
Secteur 0: ultra précoce	Secteur I: très précoce	Secteur II: précoce	Secteur III: médian	Secteur IV: tardif	Secteur V: très tardif
Début véraison majoritaire	Début véraison majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Fermeture de la grappe majoritaire	Baies 10-12 mm majoritaire
Stade fermeture de la grappe à mi-véraison	Stade fermeture de la grappe à début véraison	Stade fermeture de la grappe à toutes premières baies verrées	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 10-12 mm à fermeture de la grappe	Stade baies 8-10 mm à fermeture de la grappe

Carte de précocité

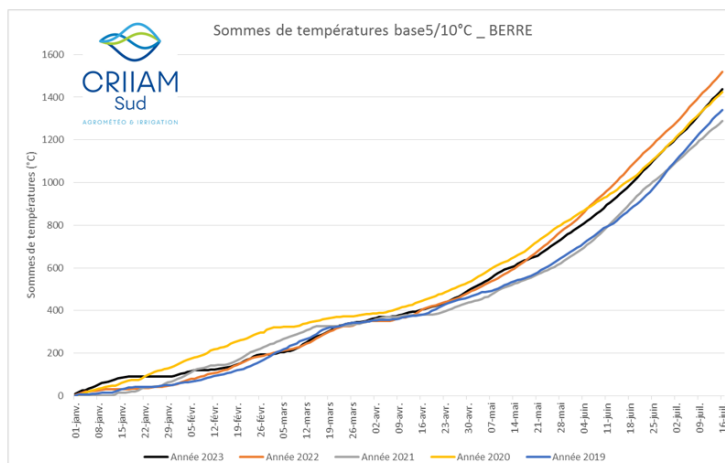
Les observations sur le terrain ainsi que la somme de températures base 5/10°C du 1er janvier au 17 juillet montrent que la phénologie a quelques jours de retard par rapport à 2022 mais proche de 2020 pour tous les départements.

Somme de température VAUCLUSE

Somme de température VAR



Somme de température BOUCHES DU RHONE



OÏDIUM

Biologie : [Cf bulletin n°5](#)

Oïdium sur grappe



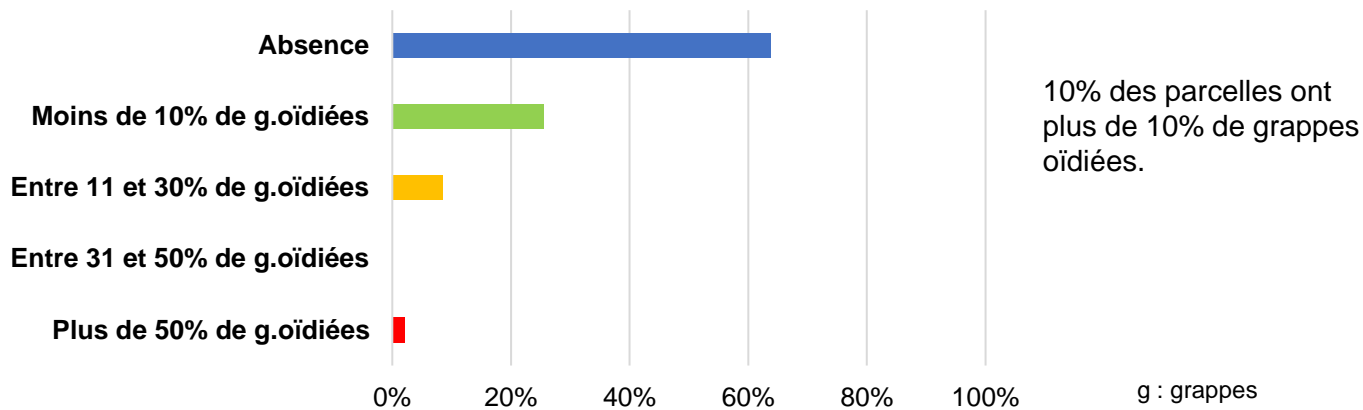
Photos CA13

Observations

Sur 47 parcelles observées du 12 au 18 juillet, au stade fermeture de la grappe, 17 parcelles présentent des symptômes sur grappes.



Pour les parcelles au stade fermeture de la grappe (baie de grenache > 12 mm), observer et faire des bilans sur 50 grappes (2 à 3 grappes par cep sur 20 ceps). Seuil de nuisibilité : 10 % de grappes attaquées.

Oïdium sur grappe: fréquence et intensité
(bilan fermeture de la grappe)

[Parcelles natures](#) : sur 16 parcelles observées, 9 parcelles ont des symptômes sur grappes.

Analyse de risque

Jusqu'à début fermeture de la grappe ou présence de symptôme > 10 % de grappes attaquées



Fermeture de la grappe et en l'absence de symptôme



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: soufre, bicarbonate de potassium...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Choisir des cépages ou variétés en fonction de leur niveau de sensibilité ou choisir des variétés « résistantes » hors AOP.
- Favoriser l'insolation et l'aération des grappes par l'ébourgeonnage, l'effeuillage, le palissage. L'oïdium est sensible aux UV.



Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides anti-oïdium ont été détectées en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : [Liste-I_Pathogenes_FR_Jul20.pdf \(r4p-inra.fr\)](#)

MILDIOU

Biologie : [Cf bulletin n°11](#)

Mildiou sur feuille et grappe (rot brun)



Mildiou mosaïque sur feuille



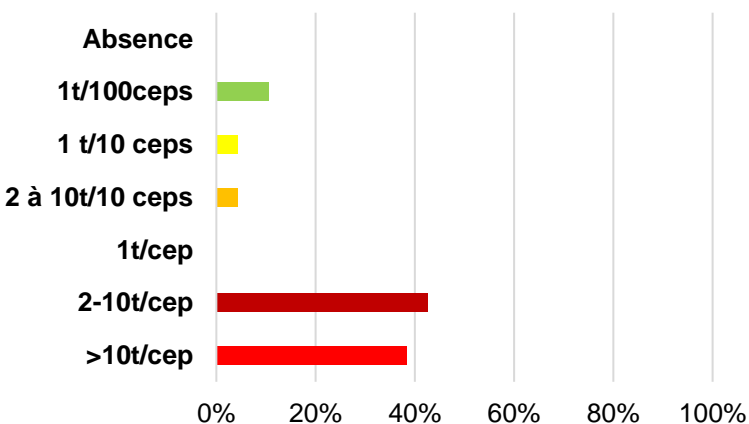
Photos CA84 et CA26

Territoire sud Drôme/Côtes du Rhône/Vallée du Rhône

Observations

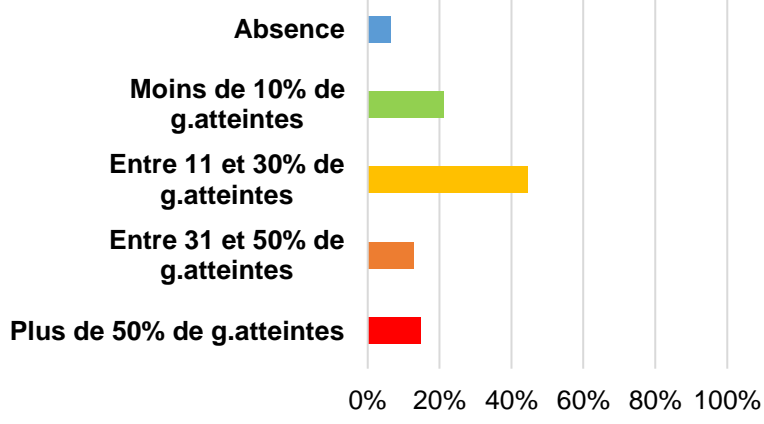
Evolution variable des symptômes sur grappe (légère à modérée) suite aux pluies du 29 et 30 juin. Sur 47 parcelles observées, 47 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 44 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

Mildiou sur grappes : fréquence et intensité



g : grappe

Parcelles natures : sur 11 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse de risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 30 juin. Les rosées matinales ont pu engendrer des repiquages sur des parcelles avec présence de symptômes.



en cas de pluie et rosée



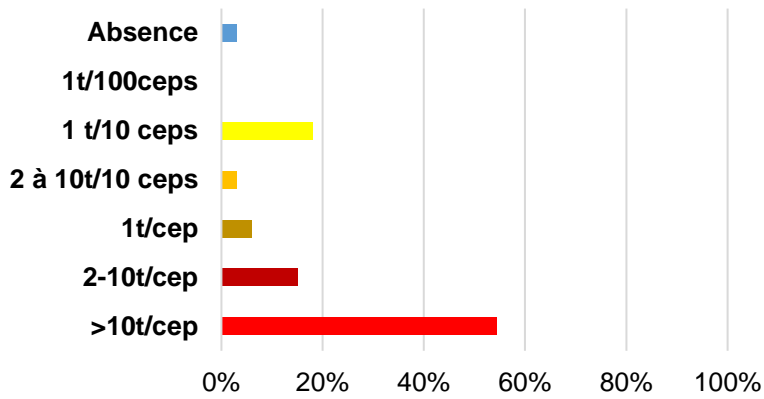
MILDIYOU

Territoire sud Luberon/Bouches du Rhône/Ste Victoire

Observations

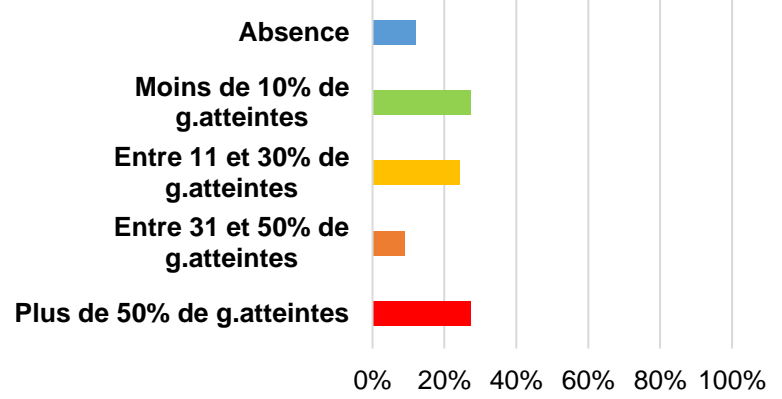
Nouvelles taches observées cette semaine suites à des rosées. Evolution variable des symptômes sur grappes. Sur 33 parcelles observées, 32 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 29 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

Mildiou sur grappes : fréquence et intensité



g : grappe

Parcelles natures : sur 5 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse de risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 30 juin. Les rosées matinales ont pu engendrer des repiquages sur des parcelles avec présence de symptômes.



en cas de pluie et rosée



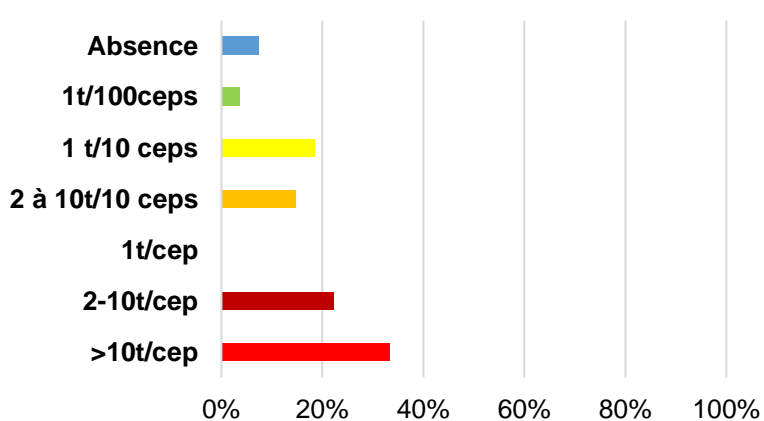
Territoire Provence

Observations

Légère évolution des symptômes sur feuille et sur grappe cette semaine. Le mildiou continue à progresser en intensité notamment sur grappe.

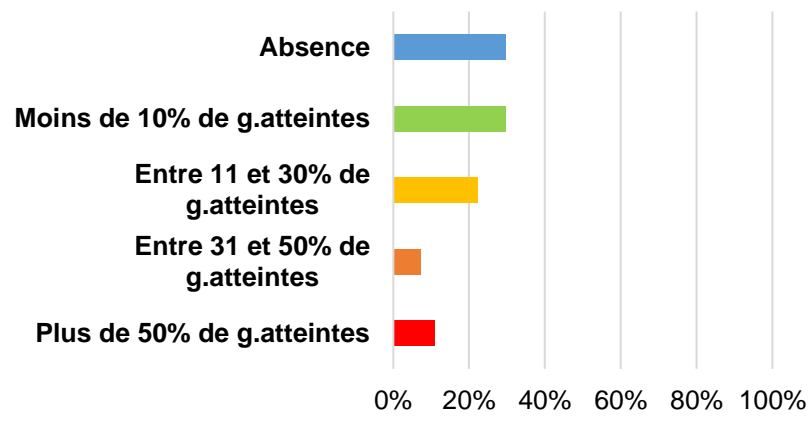
Sur 27 parcelles observées, 25 parcelles ont des symptômes sur feuilles et 19 sur grappes.

Mildiou sur feuilles : fréquence et intensité



t : tache

Mildiou sur grappes : fréquence et intensité



g : grappe

MILDIOU

Territoire Provence

Parcelles natures : sur 3 parcelles observées, toutes les parcelles ont des symptômes sur feuilles et sur grappes.

Analyse du risque

Aucune pluie contaminatrice n'a été enregistrée depuis le 30 juin. Les rosées matinales ont pu engendrer des repiquages sur des parcelles avec présence de symptômes.



en cas de pluie et rosée



Méthodes alternatives



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: phosphonate de potassium, disodium phosphonate...) . La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

Les mesures prophylactiques désignent l'ensemble des moyens mis en œuvre dans le but de prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation de maladie.

Pour limiter le risque de contaminations mildiou :

- Limiter les flaques par l'enherbement.
- Supprimer les organes verts à proximité du sol (épamprage précoce et destruction des plantules).
- Gérer au mieux la vigueur par notamment le choix du porte-greffe, le raisonnement de la fertilisation et des irrigations.



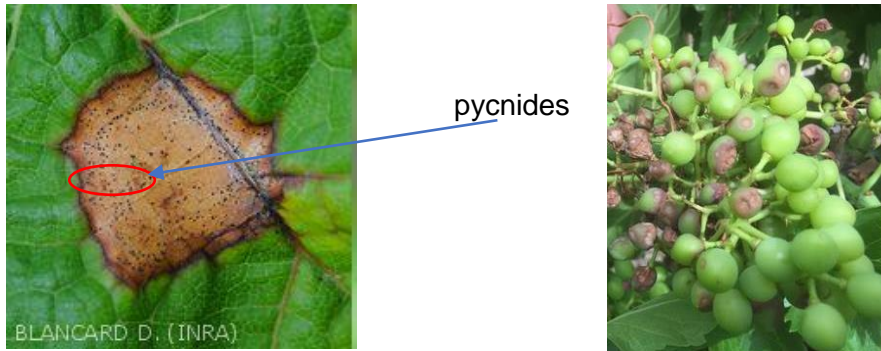
Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, des dérives de sensibilités vis-à-vis de fongicides anti-mildiou ont été détectées en laboratoire. Cela ne se traduit pas nécessairement par une baisse d'efficacité au vignoble, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements appliqués.

Plus d'infos : [Liste-I Pathogenes FR Jul20.pdf \(r4p-inra.fr\)](#)

BLACK-ROT

Biologie : [Cf bulletin n°15](#)

Symptômes de Black rot sur feuille et grappe (Source : INRAE et CA84)



Observations

Sur 87 parcelles observées, 5 parcelles présentent des symptômes sur grappes.

Parcelles natures : sur 16 parcelles observées, 10 parcelles ont des taches sur feuilles dont 4 sur grappe.

Analyse de risque

Pas de nouvelle pluie contaminatrice enregistrée.



en l'absence de symptôme et après
fermeture de la grappe



NB : la sensibilité des baies est maximale de la nouaison à la fermeture puis diminue jusqu'au stade début véraison.

Méthodes alternatives



Aucun produit de biocontrôle peut être intégré dans la stratégie de lutte contre le Black rot.

Mesures prophylactiques :

- Maîtriser la vigueur de la vigne, épamprer les ceps, et ne pas travailler dans la vigne lorsque les plantes sont humides.
- Observer régulièrement les ceps afin de détecter les premiers foyers et enlever et détruire à tous moments les organes aériens présentant des symptômes de black rot, sinon ils constitueront ultérieurement des sources d'inoculum.

FLAVESCENCE DOREE : maladie de quarantaine

Biologie : [Cf bulletin n°15](#)

Le communiqué de la DRAAF-SRAL PACA du 4 juillet 2023 concernant la lutte obligatoire contre la flavescence dorée de la vigne en région PACA, qui précise les dates de la 3ème intervention insecticide (elle concerne les vignes mères de porte-greffe et de greffons, ainsi qu'une partie du vignoble conventionnel de 37 communes de la région PACA) est en ligne sur le site :

DRAAF PACA : <https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-r37.html>

Cartographie des zones délimitées en région PACA : [Zones Délimitées FD 2023 PACA – Google My Maps](#)

Les informations concernant la région Auvergne Rhône Alpes sont disponibles sur le site de la DRAAF AURA :

<https://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/flavescence-doree-de-la-vigne-r537.html>

VERS DE LA GRAPPE

Biologie

Le terme « vers de la grappe » recouvre trois espèces en vigne : Eudémis (*lobesia botrana*), Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*) et Eulia (*Argyrotaenia ljugiana*).

Dans notre région ce sont principalement l'Eudémis et la Cochylis qui sont présentes.

Eudémis



Cochylis



Adultes et larves (source : INRAE)

La différence principale entre ces deux espèces réside dans le nombre de générations : deux générations pour la Cochylis, trois générations pour l'Eudémis.

Troisième génération: Le vol de troisième génération débute mi juillet – début août. Les pontes ont lieu exclusivement sur baie. Les perforations faites par les chenilles ont le même impact que celles de deuxième génération en favorisant le développement de la pourriture grise. En septembre, les chenilles se nymphosent sous l'écorce des ceps et dans les anfractuosités des piquets afin de passer l'hiver. Elles donneront des paillons le printemps suivant.



Perforation sur baie (source : CA84)

Observations

Le vol G II se termine dans les secteurs tardifs. Premiers papillons GIII piégés en zone précoces.

Changer les capsules des pièges avant le début des vols annoncés par la modélisation.

VERS DE LA GRAPPE

Prévisions du modèle ACTIV

	Vol GIII (eudémis)	Premières pontes (eudémis)	Premières larves (eudémis)
Secteur très précoce	<i>En cours</i>	<i>En cours</i>	A partir du 18 juillet
Secteur précoce	<i>En cours</i>	A partir du 20 juillet	A partir du 25 juillet
Secteur médian	A partir du 20 juillet	A partir du 23 juillet	A partir du 28 juillet
Secteur tardif	A partir du 23 juillet	A partir du 26 juillet	<i>Trop tôt</i>
Secteur très tardif	A partir du 29 juillet	<i>Trop tôt</i>	

Bilan fin de 2^{ème} génération : foyers de perforations

Secteur de précocité	Nb de parcelles observées du 12 juillet au 18 juillet	Nb de parcelles dépassant le seuil de nuisibilité*
Secteur médian	18	3
Secteur tardif	27	2
Secteur très tardif	3	0

*Seuil de nuisibilité : 10 foyers pour 100 grappes. Le dépassement de ce seuil peut justifier une intervention en troisième génération.



Réaliser les bilans GII pour les secteurs tardifs : découper 20-25 grappes sur 10 ceps minimum et compter les foyers de perforation. Un foyer peut regrouper 2-4 grains perforés par une larve. Le seuil de nuisibilité est de 10 % de foyers de perforations.

Analyse de risque



Méthodes alternatives :



Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

LA PYRALE DU DAPHNE : *Cryptoblabes gnidiella*

Biologie

Ce lépidoptère fait partie de la famille des pyrales. Il est très polyphage (plus de 80 plantes-hôtes), est attiré par le sucre, le miellat sécrété par les cochenilles ou par des raisins déjà attaqués ou très mûrs. Le nombre de générations peut atteindre quatre à cinq dans le Sud. Les femelles s'accouplent au cours du mois de juin. Elles pondent en moyenne 150 œufs. Les premières larves sont visibles fin juin-début juillet. Elles se nourrissent d'abord du miellat des cochenilles. S'il y a peu de miellat, les jeunes larves peuvent consommer des baies peu sucrées. Les larves plus âgées grignotent superficiellement la peau des raisins. Elles ne font pas de perforation comme le fait l'eudémis. Cinq stades larvaires se succèdent. Les larves des derniers stades sont beaucoup plus grosses (12-15mm) que celles de l'eudémis (moins de 10 mm).

La pyrale du Daphné



Adultes et larves (source : CA30)

Observations

Le vol est en augmentation sur Châteauneuf du Pape (Vaucluse), Tarascon, Martigues, Cassis et Port de Bouc (Bouches du Rhône).

Le vol diminue sur La Londe et la Crau (Var).

Des captures sont enregistrées sur Arles, Fontvieille, Lançon et Eyguières (Bouches du Rhône).

Analyse de risque

Cas général

Cas particulier : certaines parcelles du Var



Méthodes alternatives

B Des **produits de biocontrôle** peuvent être intégrés dans les stratégies de lutte (ex: Bacillus Thuringiensis, Trichogramma...). La liste des biocontrôles est disponible [ici](#)

Mesures prophylactiques :

- Réduction du pool de papillons pour l'année suivante, par élimination des grappes « momifiées » lors de la taille en hiver

Note technique nationale



Les champignons responsables du Mildiou, de l'Oïdium, du Black rot et du Botrytis sur vigne sont exposés à des risques de résistance vis-à-vis de plusieurs familles de produits phytosanitaires. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la note commune de gestion de la résistance 2023 - [ICI](#)

INFORMATION



À noter dans vos agendas : les rencontres nationales DEPHY viticulture auront lieu le 8 et 9 février 2024, sur 4 sites en simultané (Angers, St Emilion, Montpellier, Rouffach).

Parcelles natures

Le réseau « parcelles natures » est un réseau de parcelles dont cinq rangs ne reçoivent aucune protection phytosanitaire.

L'observation de ce réseau est financée par la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales.

Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône : RICHY Didier

Chambre d'agriculture de la Drôme : ALARD Elsa

Chambre d'agriculture de Var : MAZEAU Julie

Chambre d'agriculture du Vaucluse : THEVENOT Florine – GALANOPOULO Marine

Observations

Association des Vignerons de la Sainte Victoire

CAPL

Chambres d'Agriculture Bouches du Rhône, Drôme, Var et Vaucluse

Domaine expérimental La Tapy

Scan

Financement

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA